



HAL
open science

UNE IMMIGRATION OUBLIÉE : LES TRAVAILLEURS CHINOIS DE LA GRANDE GUERRE

Philippe Videlier

► **To cite this version:**

Philippe Videlier. UNE IMMIGRATION OUBLIÉE : LES TRAVAILLEURS CHINOIS DE LA GRANDE GUERRE. 2011. hal-00658058

HAL Id: hal-00658058

<https://hal.science/hal-00658058>

Preprint submitted on 9 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe VIDELIER

Historien, CNRS-UMR 5136 Framespa

UNE IMMIGRATION OUBLIÉE : LES TRAVAILLEURS CHINOIS DE LA GRANDE GUERRE.

Il était de mode, depuis la publication de *L'Invasion jaune* du capitaine Danrit en trois volumes illustrés chez Flammarion (1905, Grande Médaille d'Honneur de la Société d'Encouragement au Bien), de mettre en scène des Chinois dans la littérature populaire. Cela ajoutait du piment et de l'exotisme à bon compte. Ainsi en 1933, dans la collection populaire des « Meilleurs romans de drame et d'amour » aux éditions Tallandier, paraissaient *Les Mystères de Lyon*, par Jean de la Hire, auteur à succès. Le roman s'ouvrait sur l'affaire étrange et palpitante de « la femme nue de Givors », chapitre 1 « Meurtre rituel ? »... :

« Jeudi 11 juin 1931. Dans le silence de la grande ville endormie, une horloge, quelque part, sonna lentement trois heures... Peut-être aux casernes de la Part-Dieu ?... Le vent léger qui soufflait du nord en apporta les vibrations jusqu'au fort de Villeurbanne, par dessus les terrains et les bâtiments de la gare de l'Est lyonnais, où une locomotive siffla lugubrement... ¹ »

À la page 20 l'on retrouvait à Givors le corps d'une femme nue, étranglée avec une cordelette, vidée de son sang puis jetée au Rhône. (C'était toujours à Givors, en aval de Lyon, que l'on repêchait les corps emportés par le Rhône.) Du côté des héros, au chapitre 2 – « Énigmes tragiques » –, on apprend que l'enquête préliminaire a apporté « la certitude, que tout le drame, car il doit y avoir drame, a pour théâtre la région lyonnaise et pour centre le siège d'une secte occulte à essence de satanisme et à ramifications asiatiques. »

L'auteur des *Mystères de Lyon*, quelque peu renseigné, mettait dans la bouche de son héros une explication sommaire destinée à produire son effet de vérité.

Il est logique, disait-il, « de voir la Chine s'insinuer à Lyon dans les sphères occultes, car les soieristes lyonnais ont toujours été en relation étroite avec les producteurs et soieristes chinois. Note encore qu'il y a à Lyon un Institut Franco-Chinois, peuplé d'étudiants aux yeux bridés et à l'esprit hermétique ; enfin, tenez compte de ceci qu'à Saint-Fons, depuis la guerre, est installé un camp de coolies... Il se tut soudain, rêveur ². »

Les archives militaires, celles du Fort de Vincennes, tenues comme doivent l'être des archives militaires, nous apprennent qu'à Saint-Fons, dans cette banlieue sud qui fut le berceau de la chimie, les services de la main d'œuvre comptabilisaient 1 001 Chinois, au 1^e août 1917, travaillant dans deux poudreries, sur un total de 4 390 ouvriers ³. Il existe une photo, une unique photo semble-t-il, de ces Chinois de Saint-Fons, une carte postale où on les voit poussant la brouette. L'état civil enregistre une autre forme de comptabilité : celle des morts. Pendant les années de la Grande Guerre, à Saint-Fons, bien loin du front, un mort sur trois est étranger, plus de la moitié en 1918. Cette année là 11 Chinois passent de vie à trépas dans ce coin empli de fumées, loin du pays de leur ancêtres ⁴.

Sur les conditions de la venue de ces *coolies*, il importe de savoir que leur départ fut rondement mené par un officier de l'infanterie coloniale en retraite du nom de Truptil, et que l'affaire fut juteuse pour les compradores nommés Liang Shiyi (1869-1933 – Liang Shih-i dans l'ancienne transcription) directeur du Bureau des Chemins de fer et de la Banque de Communication, bras droit du dictateur Yuan Shikai, et Wang Kemin (1879-1945 – Wang K'o-Min dans l'ancienne transcription), président de la Banque de Chine. Les mobiles de la mission Truptil sont trop connus pour qu'on s'y arrête : de gigantesques besoins en main d'œuvre que les seules colonies ne parvenaient pas à satisfaire. « La

pénurie de main d'œuvre, d'autant plus sensible en France que la guerre se prolonge et que les usines et les chantiers y ont à faire face à des nécessités croissantes, a donné l'idée de recourir à la main d'œuvre coloniale et à la main d'œuvre chinoise », écrivait à son ministre notre attaché militaire à Pékin ⁵. « La main d'œuvre chinoise, surtout celle du Nord, doit nous donner satisfaction, poursuivait-il dans son rapport du 16 avril 1916. Sobre, robuste, endurant et docile, l'ouvrier du Nord s'adaptera à notre climat et à des travaux, même pénibles, n'exigeant qu'un effort mécanique : il ne s'agit bien entendu que d'hommes de peine, de *coolies*, de terrassiers. »

En mai 1916, l'ambassadeur de France à Pékin pouvait faire savoir qu'un contrat avait été passé pour un premier bateau de 2 500 hommes ⁶. L'hebdomadaire *La Politique de Pékin*, fameuse gazette publiée à la Maison Jeanne d'Arc de la ruelle Santiao, écrivait avec un humour typiquement colonial : « C'est par milliers qu'on engage les braves travailleurs chinois, et à des conditions mirifiques. (...) Songez aux millions que ces braves ouvriers vont drainer aux vieux pays d'Europe et qui vont répandre l'aisance dans des milliers de familles ! Songez surtout à cet acquis technique et social qu'ils vont rapporter de leur séjour là-bas pour le plus grand bien de leur pays ⁷. » Beaucoup d'ouvriers « sans pain et sans travail » se faisaient inscrire était-il dit : « des trains entiers amenèrent à Fangzi (ancienne transcription Fangtse), centre principal du recrutement les ouvriers de l'ouest et du centre du Shandong ⁸. » Les salaires journaliers annoncés étaient de 2 francs pour les manœuvres pour 9 heures 1/2 de travail. La mission française payait 100 francs par tête au consortium de recrutement plus 50 francs prévus pour la famille. Une autre note précise que la somme versée à la famille est à valoir sur la solde de l'intéressé ⁹. Le général directeur des troupes coloniales à Paris estimait que « le prix de 100 francs par ouvrier, versé au syndicat semble bien considérable et il serait à désirer qu'on put le ramener à 50 francs ¹⁰. » Néanmoins, ce qui prime tout, c'est semble-t-il la nécessité d'obtenir des travailleurs.

Les autorités prévoyaient une clause de résiliation permettant « de renvoyer les Chinois qu'on jugerait inutile de conserver en France une fois la guerre terminée. » Cela tempère singulièrement le discours extatique de *La Politique de Pékin*.

Le recrutement de *coolies* fut suspendu en février 1918 après l'envoi de 35 000 ouvriers, concentrés dans des camps à Qingdao (Tsingtao) et Pukou (Poukeou) avant leur expédition vers la France.

Pour poser les relations qui pouvaient exister entre la France et le monde chinois de l'époque, rappelons les conceptions du capitaine Lapomarde, l'attaché militaire, formulées dans son rapport du 6 juillet 1916 : Il convient, affirmait-il, de « demander aux Russes de nous réserver le Zhili (Tcheli) et de ne pas y recruter de main d'oeuvre pour leur propre compte ¹¹. » Mais rappelons aussi, de l'autre côté, comment le syndicat des recruteurs, le *Huimin* (Wei-Min), de Liang Shiyi et Wang Kemin, concevait sa tâche patriotique : « Tous les frais à l'embarquement étaient à ma charge et vous deviez me payer 100 francs par homme accepté et embarqué. J'ai fait les dépenses, j'ai usé de mon crédit et de mon influence pour opérer le recrutement. Mais je comptais sur l'encaissement d'une somme de cinq millions, compensant mes frais et me laissant un légitime bénéfice. Exécutez le contrat jusqu'au bout ou payez moi une indemnité ¹². »

C'est contre ces personnages, qualifiés de « Chinois vendeurs de patrie (...) dont le passé politique et financier est un scandale » que les associations d'étudiants et de travailleurs manifestèrent, en 1921, à l'occasion d'un nouvel emprunt de 300 millions. La trajectoire de Liang Shiyi et Wang Kemin est sans surprise : du service de la Dynastie mandchoue, ils passèrent à celui du dictateur Yuan Shikai, puis à celui des seigneurs de guerre. Liang Shiyi meurt en 1933 et Wang Kemin, en toute logique, se mit au service des Japonais, pour finir en prison en 1945. Le destin des financiers véreux est mieux connu que celui des travailleurs qu'ils ont envoyé en France. Le propre de cette migration des

travailleurs asiatiques est en effet d'être insaisissable. Mais ce n'est pas faute d'avoir été remarquée.

En décembre 1917, le personnel chinois des établissements militaires de Lyon s'élève à 1 740 individus : 1 180 dans les poudreries de Saint-Fons et 560 à l'Atelier de Construction de Lyon. La présence de cette main d'œuvre exotique ne suscitait pas spécialement la sympathie, mais plutôt une forme de crainte et de répulsion dont la lettre d'un industriel de Saint-Fons donne un bon exemple. Lucien Picard, qui demeurait au « Château des Minguettes » et dont la propriété se trouvait à la limite de Saint-Fons et de Vénissieux, se plaignait de l'épandage dans un champ voisin des tonneaux de vidange provenant des tinettes de l'Arsenal : « De l'avis de médecins hygiénistes consultés, l'état actuel des choses que je vous signale peut constituer un danger pour la santé publique, d'autant plus que, parmi le personnel de l'Atelier de chargement, figurent des populations exotiques qui peuvent porter le germe d'infections graves risquant ainsi d'être propagées ¹³. » L'idée de contact se confond avec la notion d'infection. À la même époque, la presse lyonnaise faisait ses choux gras de chaque incident qui projetait les Chinois sur la scène des fait-divers : « Un Chinois incompris » (11 janvier 1917), « Exploits de Chinois » (16 février 1917). Il ne faut pas voir dans ces titres une discrimination strictement attachée aux Chinois, puisqu'on avait également : « Les Arabes voleurs », « Méfaits d'Arbis », etc. Parfois tout le monde se retrouvait dans le même sac : « Sanglante bagarre » (3 octobre 1918) : « Avant-hier, dans la soirée, une grande bagarre s'est produite à Saint-Fons entre les Algériens et les Chinois, bagarre survenue à la suite d'une discussion violente au sujet de deux femmes habitant près de la poudrerie. » La relation s'enrichit ici d'une confusion signifiante puisqu'on lit : « Un des Chinois, Oudjana Salah, a reçu un coup de couteau à la hanche droite et a été transporté à l'Hôpital 54, à Saint-Fons ¹⁴. » Il est indifférent pour le journal comme pour le lecteur que ce soit un Chinois ou un Arabe qui se trouve mis en cause : l'important est dans la mise à distance,

l'altérité radicale et définitive. Le fait divers reproduit tous les clichés véhiculés par l'imaginaire social et contribue évidemment à les conforter.

Dans cette presse, « le » Chinois, au singulier, est d'abord étrange, imprévisible, il a un côté enfant qui peut le rendre le rend dangereux. Chaque incident est conté avec un luxe de détails qui entre en confirmation de ces principes généraux. L'histoire du « Chinois incompris » de janvier 1917 explique que ne pouvant se faire comprendre dans un bureau de tabac, ce coolie est entré « dans une violente colère qui se changea bientôt en véritable fureur lorsque la débitante lui montra la porte. Ce Fils du Ciel s'arma d'un couteau et poursuivit, son arme à la main, la débitante jusque dans le cuisine ¹⁵. » Le héros du fait divers « Exploits de Chinois », une tentative de cambriolage, « mord cruellement à la figure » le propriétaire du lieu ¹⁶. Ils s'assassinent aussi entre eux. C'est ainsi que périt Li Lung Houei, le 25 septembre 1918, pour 50 francs, tué par deux de ses compatriotes âgés de 20 ans, travailleurs de la poudrerie.

Cette vision un peu courte est évidemment battue en brèche par la simple observation. C'est ainsi que *Le Progrès*, principal quotidien lyonnais, constate avec étonnement le 11 novembre 1919 dans sa rubrique « l'insécurité à Saint-Fons » et sous le titre « deux homme éventrés » : « Aussi bien, en dépit du départ des contingents de Chinois et de Sidis, les méfaits se multiplient (...) dans cette commune avec une fréquence et une gravité de plus en plus inquiétante ¹⁷. » Plus de Chinois et plus d'Arabes, donc, mais le crime demeure.

La méconnaissance et la crainte se nourrissent l'une l'autre pour composer ce que Pierre Mac Orlan appelait le « fantastique social » dont il faisait l'ingrédient de ses romans, et qui nous ramène aussi aux, dans un registre plus élémentaire, aux *Mystères de Lyon* de Jean de la Hire. Lyon « est une grande cité singulièrement riche en forces populaires dont l'action est puissante sur l'imagination », écrivit un jour Mac Orlan. Il ajoutait : « Le Chinois est un grand personnage de la vie d'aventure. Il y a un “quartier chinois” dans toutes les grandes villes d'aventures, à Lyon comme à Londres ¹⁸. » On relèvera

l'exagération qui métamorphose la réalité pour lui offrir la dimension romanesque qu'elle ne possède pas en elle-même. Il y a eu autrefois, pour décrire Lyon, deux écrivains qui ont bien commencé mais ont malheureusement mal tourné : Henri Béraud et Marcel Grancher. Béraud a fini comme collaborateur des nazis et Grancher, dans l'humour gras, ce qui est bien moins grave mais n'en constitue pas moins une perte définitive pour la littérature. En 1931, toutefois, il publiait ses *Nuits de Lyon*, une série de reportage sur les aspects les plus insolites de l'agglomération. Il était inévitable, dans cette perspective, qu'il raconte une nuit chez les Chinois de Saint-Fons : « C'est là me dit mon guide. » Avec cette introduction, on se trouve déjà en *terra incognita*. Grancher poursuit : « Il me désignait, sur la gauche du chemin boueux où nous cheminions péniblement, par delà un étang où nageaient d'innombrables choses, une suite d'humbles constructions, aux murs de briques non crépis, aux toits de tôle ondulée, qui faisaient fâcheusement songer à des cabanes à lapins. » On ne s'arrêtera pas sur le choix des mots, propres à appuyer l'effet de mystère et de danger : ces choses innombrables qui flottent dans l'étang et qu'il prétend voir de loin, la nuit. Le style appartient à ce genre particulier qu'attendaient les lecteurs friands de sensations fortes : « J'étais venu pour connaître des détails curieux : on m'avait affirmé que ces Chinois fumaient l'opium, qu'ils jouaient, qu'ils se criblaient de coups de revolver pour un oui ou pour un non – la Cour d'Assise venait précisément de juger et d'acquitter cinq d'entre eux accusés de meurtre et de recel de cadavres ¹⁹. » On est donc assez proche, dans le registre du reportage, de la fiction des *Mystères de Lyon*.

Mais Grancher décrit aussi une réalité véritablement douloureuse, un monde qu'aujourd'hui on appellerait le quart-monde. Marcel Grancher, qui ne passait pas pour un esprit particulièrement subversif, nous livre un tableau pitoyable des Chinois de Saint-Fons : « Je les trouvais au dernier stade de l'échelle sociale : ils étaient présentement employés comme bêtes de somme dans une usine de produits chimiques. Comme bêtes de somme : leur labeur

consistait à prendre dans les wagons des sacs de soude de 100 kilos - vous avez bien lu – 100 kilos – à les porter pendant une vingtaine de mètres, et à les monter ensuite dans un entrepôt. Et savez-vous combien on les payait pour cela : 25francs les dix tonnes ! Cinq sous par sac. Pourquoi se gêner avec des Chinois ? » En conclusion, Marcel Grancher prenait des accents de justicier : « Car enfin, il est anormal que des êtres crèvent de faim et de misère surtout quand l'affaire qui les emploie distribue de somptueux dividendes. Ce n'est pas de la propagande bolcheviste. Même pas de la démagogie facile. C'est simplement le cri de toute conscience droite ²⁰. »

La rare documentation disponible concourt tout entière à renforcer cette image de mise en marge. On ne s'étonnera donc pas que dans la thèse bienséante et lisse que l'étudiant privilégié Zheng Zixiu (Tcheng Tse-tio) soutint en 1937 sur *Les Relations de Lyon avec la Chine* ²¹, il ne soit aucunement question de ces travailleurs chinois. Ce n'était pas le même monde, cela aurait fait désordre. « La colonie chinoise de Saint-Fons aura bientôt disparu, création anormale d'un temps troublé, comme la cicatrice d'une plaie trop longtemps ouverte », expliquait le quotidien *Lyon républicain* en octobre 1930. « Pour savoir comment achèvent de mourir les malheureux, disait le journal, il faut gagner Saint-Fons un samedi soir, lorsque les usines ont rejeté pour un jour ceux dont elles absorbent les dernières possibilités d'utilisation. On n'avait plus besoin des Jaunes. On le leur a fait bien voir. (...) Au loin, les usines dressent leurs structures hautaines. Les cheminées crachent au ciel des vapeurs chimiques dont la lourde senteur s'étale en nappes empoisonnées dans l'atmosphère. Le Rhône coule, au delà d'une ligne de vorgines, mais des lônes serpentent près des cantonnements et leurs eaux putrides marient leurs miasmes à ceux de l'air. Et le long d'une ruelle perpétuellement boueuse, s'alignent les baraquements chinois. La tôle ondulée, les briques, les bidons d'essence ont été les éléments essentiels de leur construction. Ils se ressemblent tous dans la même hideuse uniformité. Un seul un peu plus vaste : le cabaret. Et là dedans s'agitent des manœuvres que

la privation continue a émaciés, dont les pommettes saillent plus qu'il ne convient même à des Chinois. Leur menu journalier ? Des viandes déjà décomposées, les restes des resserres, des farines mêlées dont ils composent une galette grise à l'âcre saveur. Leurs habits ? Chandails rapiécés, pantalons de toile bise que l'hiver entame, espadrilles de corde. (...) Que n'a-t-on pas déjà raconté sur le peuple chinois de Saint-Fons ? Il acquit sa triste célébrité le lendemain du 29 décembre 1929, lorsque fut connu le drame qui avait eu des Jaunes pour acteurs et pour victime. Le Chinois Yun Chang-tai, pour une femme, avait tué son rival Kway Dong. Sous la menace d'un revolver dont la première balle avait déjà abattu un homme, Yun Chang Tai obligeait six manœuvres, témoins de l'assassinat, à porter le cadavre jusqu'au Rhône et à l'y précipiter. (...) Un tel meurtre, réunissant sur tous les points les conditions nécessaires pour appâter l'imagination publique, devait évidemment attirer l'attention sur le cantonnement mystérieux qui, aux portes de Saint-Fons abrite la vie secrète des Chinois émigrés. On rappela tour à tour les légendes de l'Empire du Milieu, on refit à la façon de Mirbeau, une petite promenade dans le "Jardin des Supplices", on prononça les mots de crimes rituels, de formules magiques, d'envoûtements consacrés au milieu de la fumée lourde des brûle-parfum ²². »

Jean de la Hire n'avait guère besoin de trésors d'imagination pour trouver l'inspiration de ses *Mystères de Lyon* : Asie mystérieuse et crime rituel, tout était déjà dans le *Lyon républicain*.

Bien qu'elle ne passât pas inaperçue, la migration des travailleurs chinois de cette époque demeure évanescence. On ne parvient qu'à la cerner, c'est à dire, au sens propre, à tourner autour, à l'aborder comme réalité extérieure. Il y a une raison à cela. Si les Chinois sont impénétrables, ce n'est pas en raison des habituels clichés, mais bien parce que les instruments traditionnels de l'histoire sociale ne permettent pas de l'appréhender comme on peut le faire pour toute population vivant normalement sur le territoire de la République.

Ainsi, il est possible de détailler le menu servi aux travailleurs chinois encasernés à la Mouche le lundi 22 janvier 1917 au petit déjeuner de 5 heures (riz, choux et pain accompagné de thé), au repas de 11 heures (soupe aux vermicelles, pommes de terre-viande de bœuf) et le soir au dîner (soupe au chou, macaronis et bœuf rôti)²³. Mais les sources font défaut pour rendre compte du parcours de ces ouvriers. À quelques individus près, par exemple, la colonie chinoise de Saint-Fons échappe au recensement en 1921. Elle ne figure tout simplement pas au registre. Et lorsque des renseignements sont collationnés, comme en 1926, ils s'avèrent en réalité bien pauvres. Cette année-là, il se trouve une cinquantaine de Chinois pour être recensés, avenue Durel, rue Étienne Dolet, cité du Rhône, ou, bizarrement, au « cantonnement portugais »... : un nom, un âge, quelquefois – quand elle reste dans le connu – une ville d'origine (Pékin, Canton, Tien-Tsin) et la seule donnée sûre : ouvrier à la Société Chimique des Usines du Rhône (devenue Rhône-Poulenc) ou chez Saint-Gobain. Les mentions portées à l'état civil ne sont pas plus explicites. L'acte de décès du premier Céleste, comme on disait, à quitter cette vallée de larmes, le 3 octobre 1916 note : « Han Ouen Joué, travailleur chinois fils de père et de mère inconnus, sans autres renseignements. Domicilé au cantonnement Karl, à Saint-Fons. » et le 15 octobre : « Ouang Tchao Tcheng, 23 ans, né à Champtong-Tchang, province de Tien-Tsing, sans autres renseignements. » Au mieux aura-t-on un âge incertain, un lieu de naissance problématique, des ascendants non-indentifiables : « Liou Tsi Fa, âgé de 46 ans, né à Tchang Kin T'ai, canton d'Han Tchéou Sien (Chine), travailleur chinois, fils de feu Ta Kuoi et de feu Liou. » De la plupart ne reste qu'un nom peu fiable, suivi de des mentions : « Travailleur chinois cantonné à Saint-Fons, sans autres renseignements. »

Deux facteurs expliquent cette vacuité du document administratif.

Le premier est évidemment d'ordre culturel, au delà même des problèmes très réels de transcription, de translittération (les fonctionnaires militaires et civils en charge de ces chinois n'avaient pas suivi de cours à l'École française d'Extrême-Orient). Tout était déjà dit de ce gouffre séparant l'univers français des travailleurs chinois dans l'articulet du *Progrès* « Un Chinois incompris », remis sans ménagement à la police par des clients du bureau de tabac où, dit-on, il était entré en fureur : « On n'a pu, au poste, faute d'interprète, établir l'identité de ce Chinois ²⁴. » C'est ce que signifie encore, dans des circonstances plus dramatiques l'acquittement de Yun Chang Tai, jugé pour assassinat : « Dans le grouillement jaune des témoins qui se présentèrent à la barre, il fut impossible de découvrir une certitude ²⁵. » Pour ces regards européens condescendants, les Chinois se confondent en une totalité indistincte.

Cela peut avoir du bon, d'ailleurs, puisque c'est ainsi qu'un certain nombre d'étudiants-ouvriers du mouvement vers l'Université de Lyon de 1921 échappèrent au coup de filet des autorités policières et à l'expulsion ²⁶. Le maréchal Nie Rongzhen, vice-premier ministre de la République populaire, raconte dans ses mémoires que servant de médiateur entre les étudiants emprisonnés au fort Montluc et le vice-consul Li Jun, il avait permis à trois de ses amis, dont Zhao Shiyan (fondateur de la section française du Parti communiste chinois) de se soustraire à l'emprisonnement en leur confiant son unique laissez-passer : « Les policiers français de garde ne trouvaient rien à redire, parce que pour eux, tous les Chinois se ressemblent ²⁷. » Il s'agit-là d'une petite ruse de guerre bien digne du futur maréchal de l'Armée populaire de libération.

Mais l'abîme devient tout à fait infranchissable lorsque se conjuguent en absolu la distance culturelle et la distance sociale. Une thèse de droit 1934 sur la main d'oeuvre étrangère dans le région lyonnaise, consacre quelques lignes aux Chinois. Ce n'est que pour confirmer l'océan d'ignorance qui sépare deux univers : « Totalement illettrés, ils négligent souvent de remplir les formalités

administratives. De plus, le fait qu'ils ne se fixent jamais au même endroit rend leur surveillance très difficile²⁸. » Lorsque l'on parle d'ignorance il faut comprendre qu'elle fonctionne à double sens. Certes, les Chinois étaient illettrés, il n'est pas sûr même qu'ils parlèrent un mandarin parfait et que les services d'un interprète eussent été toujours utiles. Mais lorsqu'on lit dans les registres d'état civil qu'est décédé Sie Kouang Cheng, âgé de 28 ans, originaire de Paï Ho Tchong, *canton* du Shandong, cela laisse rêveur sur les rapports qu'entretenait l'administration française avec l'espace géographique. À supposer qu'elle voyait cela comme le canton de Saint-Symphorien d'Ozon, où l'on trouve aussi trace de ces Chinois de la Grande Guerre.

Les déclarations d'accidents du travail rendues obligatoires par la loi du 9 avril 1898 et conservées au niveau cantonal permettent de repérer, de façon très aléatoire, la présence de la main d'œuvre chinoise dans les usines. Ainsi, à l'atelier de réparation des locomotives des usines Berliet, travaillaient Li Ko Diang, aide-chaudronnier de 30 ans habitant Vénissieux, Yen Tse Tien, domicilié place des Terreaux à Lyon ou Sui Tien, tourneur, demeurant 1, place Saint-Irénée à Saint-Just²⁹ (à l'Institut franco-chinois). Il s'est colporté le bruit, que Deng Xiaoping avait pu lui-même travailler chez Berliet. Ce qui est certain c'est qu'il existe un cliché, authentifié par la plus stricte orthodoxie, où on le voit jeune et sémillant, posant pour l'œil du photographe: « En mai 1925, le camarade Deng Xiaoping en France, à Lyon³⁰. »

Si le suivi, en France, des jeunes étudiants-ouvriers qui ont eu un destin hors du commun s'avère si difficile (voir la « retouche à un portrait de jeunesse » qu'avaient tenté Geneviève Barman et Nicole Dulioust³¹), alors que dire de ceux qui sont sortis de l'histoire aussi anonymement qu'ils y étaient entrés ?

Car la pauvreté en renseignements n'est pas simplement affaire de culture. Elle est d'abord le signe d'un statut : du rapport de domination dans lequel la main d'œuvre chinoise est maintenue. En 1921, dans la vallée de la Romanche,

en Isère, se trouvaient attachés aux établissements Keller et Leleu une centaine de Chinois (5% de la population du lieu) placés sous la responsabilité d'un chef, M. Paul Boutron, qui, à la rubrique « profession » du recensement, répondait : « garde-Chinois »³². Cela renvoie aussi au vocabulaire employé pour désigner ces immigrants : les « Célestes » et les « Fils du Ciel » courants, et le « grouillement jaune » du *Lyon Républicain*. On retrouve là le propre de la relation coloniale, celle qui abolit la qualité d'homme de l'indigène, le réduisant à la condition de *paria*.

On rencontre alors une double attitude, définie par la conjoncture, celle du protectorat et celle de l'abandon, qui ont en commun un fond de mépris. La sollicitude militaire dont les ouvriers chinois furent l'objet se dissipa aussi rapidement que la conjoncture qui l'avait éveillée. En 1920, le Double-Dix, la fête nationale républicaine chinoise du 10 octobre, fut célébrée à Saint-Fons dans la liesse et en présence des plus éminentes personnalités de la région. Un avenir radieux semblait s'ouvrir dans les relations entre Lyon et la Chine avec la perspective de l'ouverture de l'Institut franco-chinois. À l'entrée du cantonnement, des arcs de triomphe avaient été dressés, encadrés de chimères en carton-pâte. M. Gillet, industriel, M. Goblot, professeur à l'Université de Lyon, le colonel Gremillet, commandant régional des travailleurs chinois, et même le premier des Lyonnais Édouard Herriot honoraient la fête de leur présence. Pendant qu'Édouard Herriot, la coupe à la main, célébrait l'amitié sino-française, un contremaître de l'usine voisine donnait au journaliste du *Progrès* son sentiment sur les Chinois, qualifiés de « meilleurs » parmi les manœuvres étrangers : « Ils sont dociles et attentifs (...) Il est possible de tirer d'eux un rendement de tout premier ordre, à condition de savoir les commander³³. » Restait alors encore un peu de l'intérêt qui avait présidé à leur venue, mais le centre de gravité de la relation entre Lyon et la Chine se déplaçait vers des gens de meilleure extraction avec l'ouverture de l'Institut installé au fort Saint-Irénée.

Le Double-Dix serait désormais célébré dans cette enceinte ou dans les grandes salles lyonnaises, hors de la présence des *coolies*.

Bien vite, les Chinois de Saint-Fons furent laissés à leur triste sort. Il n'y eut bientôt plus pour se souvenir d'eux que quelques journalistes en mal de sensationnel, comme on l'a vu, ou quelques ecclésiastiques soucieux de sauver les âmes. En 1931, quand Marcel Grancher décrivait la misère des ouvriers de Saint-Fons, les responsables du Foyer chinois de Lyon, au 3 rue Sainte-Croix, créé en 1927 à l'initiative du père Germain, ancien enseignant à l'Université l'Aurore de Shanghai, rendaient hommage à l'œuvre de bienfaisance de leur fondateur : « Cher Père, oui, vous êtes cher, bien cher aux Chinois de Lyon, aux, aux étudiants comme aux ouvriers. Pourquoi cela ? Parce que vous les aimez, vous vous intéressez à eux. Un ouvrier vient-il de perdre sa place dans une usine, après l'avoir consolé paternellement, vous téléphonez, vous écrivez, vous suez, vous cherchez pour lui. Un ouvrier vient-il de tomber malade, vous le mettez à l'hôpital, vous allez le voir, causer avec ce pauvre exilé qui n'a à son chevet que vous qui êtes son bon pasteur, son ami. C'est encore souvent vous qui recevez son dernier soupir et présidez à ses funérailles ³⁴. » Pour le reste, les ouvriers chinois étaient livrés à eux-mêmes et la communauté, loin de tout, allait se diluant.

Le dépérissement, annoncé déjà dans les articles de 1930, était l'inévitable produit de la relation coloniale spécifique qui avait présidé à sa naissance. En cela la communauté chinoise de Lyon, celle des travailleurs, se distinguait essentiellement de la forme migratoire à laquelle nous ont habitués les immigrations ouvrières qui se sont succédées depuis le XIX^e siècle : ce n'étaient pas des travailleurs libres qui circulaient dans un monde libre, mais, au-delà des formes contractuelles du recrutement, une main d'œuvre servile, à peine salariée, à la quelle n'était concédée aucune forme d'existence hors des cadres dans lesquels elle était cantonnée, selon le mot très juste tiré du vocabulaire militaire. « Des flancs ventrus des cargos, Marseille vit débarquer la tourbe

jaune. Elle alimenta les usines », peut-on lire dans les journaux lyonnais³⁵. On est bien loin des appels dithyrambiques aux « braves travailleurs chinois » de la *Politique de Pékin* au temps des grands besoins.

Main d'œuvre d'appoint, la main d'œuvre chinoise était considérée comme un pis-aller, produit des circonstances exceptionnelles de la guerre et destinée à disparaître avec elle. Tous les droits attachés à la personne humaine dans une société civilisée leur étaient refusés, à commencer par le droit à un foyer. Aucune femme dans ces colonies, sinon quelques femmes blanches égarées on ne sait comment. Sur la cinquantaine de chinois recensés à Saint-Fons en 1926, seuls trois ont femme et enfants et deux vivent en couple. Marcel Grancher, pour émouvoir ses lecteurs, commence d'ailleurs le récit de son expédition non par la vie faite aux Chinois, mais celle d'une femme marchant pieds nus sur le sentier infect : une femme blanche, la compagne d'un de ces *coolies*. Cela devait éveiller la compassion. Le *Lyon Républicain*, dans une tonalité plus vulgaire, nettement canaille, même, s'étend sur le sujet : « Parmi ces malheureux, des femmes, quelques femmes. (...) Elles vont à la rencontre d'une visiteuse de l'enfance qui n'a pas craint de pénétrer dans le repaire jaune. (...) Stupeur. Des Blanches, presque toutes des Blanches. (...) Au sein de la colonie chinoise, des Françaises ont été admises et elles sont les épouses de deux hommes, de plusieurs parfois. Leur appliquant un monstrueux communisme, les manoeuvres jaunes les louent, les achètent comme des marchandises aux maris légitimes qui les avaient tout d'abord décidées à venir. Elles ont accepté leur sort. Elles ne se plaignent plus. Mais les petits métis ne naissent pas nombreux et ils meurent encore plus vite que leurs pères³⁶. » Sur ce morceau d'anthologie raciste pourrait se clore l'histoire des travailleurs chinois de Lyon.

Car il est vrai que par la spécificité de sa structure, de l'impossibilité de faire véritablement souche, la communauté chinoise de la Grande Guerre était destinée à s'éteindre. Retracer son histoire est d'autant plus difficile qu'il n'y a plus désormais de survivants, et que leurs descendants sont très rares. Plus grave

que le racisme qui s'étalait dans les journaux était la discrimination planifiée, administrative, abominable. Ainsi peut-on trouver un texte « très confidentiel » qui ne fait pas honneur à la République. Il s'agit des instructions du Garde des Sceaux, ministre de la Justice en date du 26 juillet 1917, transmises au maire de Saint-Fons par le procureur de Lyon le 7 août 1917 avec ce commentaire : « Je vous prie de vouloir bien (...) ne pas perdre de vue leur caractère strictement confidentiel [souligné] et de ne les porter à la connaissance du personnel sous vos ordres qu'en cas de nécessité et après avoir pris toutes précautions utiles pour en éviter la divulgation. » Car l'ignominie tient toujours à se cacher. Cette circulaire attire « l'attention » des autorités municipales sur « les mesures à prendre en cas de mariages projetés entre des Françaises et des indigènes de nos colonies d'Afrique ou d'Extrême-Orient venus en France comme militaires ou comme ouvriers », et sur les reconnaissances éventuelles de paternité. « Ces reconnaissances expliquait le ministre de la Justice de la France républicaine, auraient, si elles étaient faites dans des conditions de façon à confier au père la puissance paternelle, des inconvénients graves tant pour les enfants que pour les mères. » Le Garde des sceaux précisait ces inconvénients : « Les enfants perdraient tout d'abord la qualité de Français et, par leur nom exotique, s'ils restaient en France, ils perpétueraient pour la mère le souvenir d'une liaison passagère avec un indigène. » On ne peut songer à plus profonde discrimination. Mais, comme le ministre rappelait justement qu'on « ne saurait s'opposer légalement aux reconnaissances », il confiait aux maires le soin « d'appeler discrètement » l'attention des « mères d'enfants métis » sur ses préoccupations, « en leur faisant apercevoir les conséquences fâcheuses » de leurs accouplements³⁷. Un ministre de la Justice conseillant de contourner les lois, ce n'est en effet pas banal. Mais cela indique surtout la place qu'occupaient les travailleurs exotiques dans l'univers mental de ce qu'on appelle les élites françaises.

Il est possible cependant d'aller plus loin encore dans le déshonneur. Parce que pire que la mort, il y a l'effacement, et par suite la négation radicale des existences usées sur les machines et dans les taudis. Un promeneur curieux dans le cimetière de Saint-Fons chercherait en vain les tombes des Chinois décédés pendant la période de guerre à l'Hôpital complémentaire n°54, car la France, trouvant que cela revenait trop cher. En 1928, dix ans après que ces vies se soient éteintes, loin des autels de leurs ancêtres, la Mairie de Saint-Fons annonçait au Ministère des Pensions qu'en suite de ses instructions elle avait rayé les tombes des Chinois de la liste nominative des ayant-droits à la sépulture perpétuelle ³⁸.

Il appartient aux historiens, parfois, de rendre par leur travail cette forme de justice qu'on appelle la mémoire, en attendant l'heure du *Da Tong*, la Grande Concorde.

NOTES :

-
- ¹ Jean de la Hire, *Les Mystères de Lyon*, Paris, Jules Tallandier, s.d. [1933], p. 9.
- ² *ibid.*, p. 28.
- ³ Situation du personnel au 1^{er} août 1917, ministère de l'Armement, fabrications de guerre, service du personnel, Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 10 N 153.
- ⁴ État civil, registre des décès, 1918, Archives Municipales de Saint-Fons (ASF).
- ⁵ Rapport du capitaine Lapomarède au ministre de la Guerre, 16 avril 1916, Archives du Ministère des Affaires Etrangères (AMRE), Asie 1918-1940, Chine 41.
- ⁶ Télégramme du ministre plénipotentiaire à Pékin au ministre des Affaires étrangères, 22 mai 1916, AMRE, Asie 1918-1940, Chine 41.
- ⁷ *La Politique de Pékin*, n° 8, 25 février 1917.
- ⁸ *La Politique de Pékin*, n° 38, 23 septembre 1917.
- ⁹ Note au sujet du recrutement des travailleurs chinois, 23 octobre 1915, SHAT 7N735.
- ¹⁰ Le général directeur des troupes coloniales à Paris au ministre de la Guerre, 14 février 1916, SHAT 5N134.
- ¹¹ Rapport du capitaine Lapomarède au ministre de la Guerre, 6 juillet 1916, AMRE, Asie 1918-1940, Chine 41.
- ¹² Réclamation du syndicat *Huimin* suite à l'arrêt du recrutement, 1918, AMRE, Asie 1918-1940, Chine 42.
- ¹³ Lettre de l'industriel Lucien Picard au maire de Vénissieux, 5 avril 1917, Archives Municipales de Vénissieux (AVX), 1-I-129/135.
- ¹⁴ *Le Progrès*, 3 octobre 1918.
- ¹⁵ *Le Progrès*, 23 janvier 1917.
- ¹⁶ *Le Progrès*, 16 février 1917.
- ¹⁷ *Le Progrès*, 11 novembre 1919.
- ¹⁸ Pierre Mac Orlan, préface à *Nuits de Lyon* de Marcel Grancher, Lyon, Gutemberg, 1946 (1^{ère} éd. 1931), p. 9.
- ¹⁹ Marcel Grancher, *Nuits de Lyon*, op. cit., p.129, 131.
- ²⁰ *ibid.*, p. 134.
- ²¹ Tcheng Tse-sio, *Les Relations de Lyon avec la Chine, étude d'Histoire et de géographie économiques*, Paris, L. Rodstein, 1937.
- ²² « Lyon, carrefour des races - les Chinois de Saint-Fons », *Lyon Républicain*, 20 octobre 1930.
- ²³ Groupement des travailleurs chinois de l'Atelier de construction de la Mouche, place de Lyon, cantonnement Biron, menu du 22 au 28 janvier 1917, SHAT 10N63.
- ²⁴ *Le Progrès*, 23 janvier 1917.
- ²⁵ *Lyon Républicain*, 20 octobre 1930.
- ²⁶ Philippe Videlier, « Il y a soixante-dix ans : la France expulse ses étudiants chinois », *Le Monde*, 13-14 octobre 1991.
- ²⁷ *Inside the Red Star. The Memoirs of Marshal Nie Rongzhen*, Beijing, New World Press, 1988, p. 18.
- ²⁸ Henri Baroin, *La Main d'oeuvre étrangère dans la région lyonnaise*, Lyon, Bosc et Riou, 1935, p. 66.
- ²⁹ Déclarations d'accidents du travail, Usines Berliet, 1923, Archives municipales de Saint-Saymphorien d'Ozon.
- ³⁰ *La Chine*, n° 9, 1983.
- ³¹ Geneviève Barman, Nicole Dulioust, *Retouches à un portait de jeunesse : chronique des années françaises de Deng Xiaoping*, dactylographié.

³² Liste nominative des habitants de la commune de Livet-Gavet, recensement de 1921, Archives municipales de Livet-Gavet.

³³ *Le Progrès*, 11 octobre 1920.

³⁴ *Politique de Pékin*, n°31, 1^{er} août 1931.

³⁵ *Le Lyon Républicain*, 20 octobre 1930.

³⁶ *ibid.*

³⁷ Lettre du procureur de la République de Lyon au maire de Saint-Fons, 7 août 1917, et circulaire du Garde des Sceaux, 26 juillet 1917, ASF.

³⁸ Lettre du maire de Saint-Fons au ministre des Pensions, 10 mai 1928, ASF.